

Jeunesse Socialiste Suisse

**POUR LIBERTÉ, JUSTICE ET
SOLIDARITÉ**

PROJET POUR UNE NOUVELLE DEMOCRATIE RADICALE, JS SUISSE

À l'intention de l'Assemblée des délégué-e-s du 17
décembre à Fribourg

Sommaire

Introduction	0
Nous vivons dans une pseudo-démocratie bourgeoise	0
La démocratie radicale – le système de demain	0
Le combat pour la démocratie	1
LA DEMOCRATIE EN POLITIQUE	2
Développement des droits populaires	2
Une politique démocratique au lieu d'un marché de l'influence	2
Un nouveau paysage politique.....	3
De la démocratie dans l'économie	5
Pour un nouveau système économique – pour une démocratie participative	5
Démocratique quant au partage des ressources	5
De la démocratie au travail!	6
Redistribution : parce que le bien-être nous appartient à tous!	7
DEMOCRATIE DANS LA SOCIETE	8
Une vie autodéterminée : les mêmes droits pour toutes et tous !.....	8
L'espace public – Notre espace !.....	8
Emancipation et démocratie dans la formation!	9
<i>Renforcer les écoles publiques !</i>	9
<i>Formation politique et participation!</i>	9
<i>Egalité des chances dans le système de formation dual</i>	10
<i>Pas de financement privé de la formation!</i>	10
Dépasser les structures élitistes!.....	10
<i>Atteindre des décisions importantes ensemble!</i>	10
<i>Pas de structures parallèles privées!</i>	10
Conclusion	10

Pour le CD de la JS Suisse

Nicolas Buntschu, Seraina Fürer, Meret Herger, Mattea Meyer, Kristina Schüpbach, Florian Sieber, David Roth, Jonas Zürcher (*décembre 2011*)

Introduction

Nous vivons dans une pseudo-démocratie bourgeoise

Au sens littéral, la démocratie signifie le règne (*kratia*) du peuple (*demos*) et signifie que le pouvoir est dans les mains de toutes les femmes et tous les hommes. Nous sommes loin d'une telle démocratie: nous vivons aujourd'hui dans une pseudo-démocratie, qui ne donne pas à toutes et tous la liberté de participer aux décisions, et au contraire les répartit selon leur force économique.

Le droit de participer aux décisions concernant notre vie nous est rendu impossible par la politique néolibérale. Celle-ci soustrait volontairement d'importants domaines de notre société – l'économie, la santé, l'utilisation des ressources (sol, eau, air) – au contrôle démocratique. L'absence de ce processus est particulièrement visible concernant l'économie, qui domine actuellement la politique. La représentation néolibérale du monde est antidémocratique: elle présuppose que les processus économiques sont trop complexes pour que l'organisation puisse être démocratique, et que la démocratie entrave l'épanouissement du marché. Le droit de participer aux discussions, dans l'économie, n'est par exemple pas fondée sur la légitimité de chacun, mais sur les possessions: un actionnaire s'achète son droit de participer aux décisions avec son capital. Employés et consommateurs ne sont que des objets du marché libre et non pas des sujets disposant d'une liberté de décision.

La concentration économique et financière du pouvoir dans les mains d'une petite minorité de privilégiés leur permet de dominer la grande majorité d'entre nous. Même la démocratie politique n'est pas garantie, parce qu'elle se soumet, de son côté, au diktat de l'économie, et que par ailleurs de larges couches de la populations sont volontairement exclues du droit de vote. Des tendances antidémocratiques au sein de la politique – financement opaque des partis, liens d'intérêts, etc. – conduisent à davantage de perte de légitimité.

Cette domination de quelques-uns sur le reste de la population a lieu sans violence physique: les puissants ont influencé le cadre de pensée de telle façon que les femmes et les hommes votent contre leurs intérêts objectifs. C'est par exemple le cas lorsque les citoyens votent contre une initiative pour la justice fiscale, qui aurait profité à la masse en augmentant les impôts pour les riches et les entreprises. Et cela seulement car ils pensent qu'ils pourront un jour aussi être riches. Leur domination a permis aux néolibéraux d'imposer les principes de responsabilité individuelle et de concurrence sans recourir à la violence. Leurs principes fondamentaux sont antihumanistes et opposent les femmes et les hommes entre eux. Le système social actuel se fonde en effet sur le droit du plus fort et sur la peur de devenir des perdant-e-s. Le concitoyen devient un concurrent avec lequel un combat commun pour le changement n'est pas possible. Dans un tel système, une démocratie donnant les mêmes libertés à tous ne peut pas fonctionner.

La démocratie radicale – le système de demain

La société capitaliste néolibérale n'est pas la fin de l'histoire. Il ne tient qu'à nous d'y opposer une autre idée – celle d'une démocratie radicale comme un nouvel ordre social, car la démocratie est plus qu'un processus décisionnel politique.

La démocratie est l'idée d'une société, dans laquelle les femmes et les hommes n'ont pas une liberté différente en fonction de leur opinion, de leur sexe ou de leur origine sociale, mais dans laquelle au contraire toutes et tous sont libres, disposent des mêmes droits et décident pour eux-mêmes. Chacune, chacun doit pouvoir se réaliser librement et disposer en même temps de la possibilité de façonner la société. L'égalité des droits est une partie de la démocratie et une condition pour la justice sociale. Ceci signifie aussi que personne ne doit être exclu de la participation, parce que les hommes et les femmes portent ensemble la responsabilité de la société. Cette démocratie est plus qu'un processus juridique, elle est à la fois un ordre social et une représentation du monde. La participation

aux décisions n'est pas qu'un droit, elle est aussi une responsabilité. « Se retirer du monde est la pire chose qu'on puisse se faire et faire au monde », ce qui est la façon dont le philosophe français Stéphane Hessel résume la responsabilité que nous appelons solidarité. Nous comprenons la démocratie de façon globale et la qualifions pour cette raison de radicale: il n'y a pas que la politique qui doit être marquée par des principes de justice et de liberté, mais aussi tous les autres domaines de la société. Les hommes et les femmes devraient, conformément aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, pouvoir prendre leurs décisions dans tous les domaines de la vie. La démocratie ne passe pas que par les élections, les votations ou le droit d'initiative, elle doit aussi être vécue quotidiennement à l'école, au travail, dans la famille – partout où des décisions valables pour tous doivent être prises.

Lorsque la démocratie englobe tous les domaines de la vie, la hiérarchie néolibérale dans laquelle l'économie domine la société et la politique est affaiblie, laissant la place à de nouvelles formes de communauté démocratique.

Certes, la démocratie signifie la participation durable et libre de toutes et tous aux décisions et aux processus sociaux. Elle ne doit cependant jamais devenir une tyrannie de la majorité sur la minorité. Le droit au respect pour celles et ceux qui pensent autrement que la majorité fait partie de la démocratie radicale, et la liberté individuelle est indispensable à toute justice sociale. Ainsi, l'accent que met la droite populiste sur la souveraineté du peuple, sur la mise hors circuit de l'Etat de droit et des droits humains est profondément antidémocratique. Au contraire, les droits humains doivent former la base d'une démocratie radicale qui se fonde sur la dignité de l'être humain et le droit à l'autodétermination.

L'engagement pour plus de démocratie est étroitement lié à l'engagement pour les idées socialistes que sont la liberté, la justice et la solidarité. Seule une société démocratique permet de dépasser les inégalités. En nous battant pour le socialisme, nous devons donc également nous battre pour une vraie démocratie. La démocratisation est toujours une lutte pour la liberté.

Le combat pour la démocratie

La démocratie n'est pas un état mais un processus. C'est une confrontation permanente d'idées contradictoires entre elles pour la domination, d'idées touchant à l'organisation de la société – et donc au choix entre une société de l'opposition ou du collectif. Dans ce conflit de représentations incompatibles, nous devons créer des identités collectives : « nous » contre « eux » – eux, ce sont ceux qui s'engagent pour un système capitaliste, néolibéral, qui placent la liberté de l'argent au-dessus de celle des hommes et des femmes.

Il est de notre devoir de rassembler les hommes et les femmes d'origines différentes qui font, d'une façon ou d'une autre, partie des perdants du système actuel – en raison de leur statut social, de leur origine ou de leur orientation sexuelle. Cette démocratie réunit différents groupes dans une résistance commune et large à l'oppression sous toutes ses formes. Ces groupes doivent être réunis pour éviter qu'ils ne soient neutralisés par leurs oppositions, ce qui est la seule façon pour les puissants de ne satisfaire les besoins que d'un groupe au détriment des autres. La grande majorité de la population devra ainsi participer à la démocratisation et construire une identité collective fondée sur le principe de la démocratie radicale qui se batte contre les rapports sociaux de domination et de pouvoir, afin de garantir à tous les individus une vie autodéterminée.

LA DEMOCRATIE EN POLITIQUE

105 Nous voulons un système politique basé sur des principes démocratiques qui accorde à
chacune et chacun les mêmes droits et devoirs. Plus de participation aux débats et aux
décisions signifie plus de droits. La politique doit fonctionner selon le principe démocratique
« un homme, une femme, une voix » et satisfaire les exigences de ce principe. Pour
atteindre cet objectif, toutes et tous doivent avoir les mêmes possibilités de s'engager en
110 politique et d'exercer une influence. Les discriminations par l'origine, le sexe ou la capacité
financière sont inacceptables.

Développement des droits populaires

La Suisse donne volontiers dans l'auto-célébration et se considère comme un exemple en
termes de participation des citoyens. Elle n'est cependant pas une démocratie parachevée,
115 car les décisions démocratiques sont prises en Suisse presque exclusivement par une
minorité.

Alors que 5'076'000 (65%) d'habitants ont le droit de vote, 2'710'000 (35%) ne l'ont pas.
Avec un taux de participation de 50%, il suffit donc de 17% de la population pour gagner
une votation, et le parti le plus fort n'a pas obtenu les suffrages de plus de 8% de la
120 population lors des élections 2011. Il est pour cette raison nécessaire de faire participer
davantage des gens à la démocratie.

La participation est un droit et un devoir qui appartient à toutes celles et tous ceux qui sont
concernés par une décision. Cela signifie aussi que les étrangers qui vivent plus qu'une
125 année en Suisse devraient pouvoir participer. La responsabilité politique doit cependant être
réellement exercée. Dans ce sens, une obligation de vote peut permettre d'augmenter de
façon importants le nombre des personnes qui abordent des questions politiques.
L'introduction du vote électronique est aussi une conséquence logique lorsqu'il s'agit de
faire participer davantage de gens au processus démocratique, et devrait donc être introduit
130 pour les votations, les élections et les récoltes de signatures.

Nos droits populaires peuvent cependant aussi être développés : certaines communes et
certains cantons montrent d'ores et déjà l'exemple avec des droits étendus. Les citoyen-ne-
s ne doivent pas seulement pouvoir formuler des demandes au gouvernement et au
135 parlement par une pétition, mais devraient également pouvoir influencer directement le
travail parlementaire par le biais de motions populaires. L'introduction d'un référendum
populaire constructif permettrait aussi de donner aux citoyens de plus grandes possibilités
d'action, au lieu qu'ils et elles doivent simplement dire oui ou non à un projet.

Une politique démocratique au lieu d'un marché de l'influence

140 Depuis plusieurs années déjà, le système politique suisse ne se fonde plus sur des valeurs
démocratiques et se développe en direction d'une ploutocratie. L'économie et les riches
peuvent de plus en plus souvent acheter les décisions. Hormis le soutien financier des
groupes parlementaires, les partis politiques suisses ne reçoivent aucun soutien financier
public. Les partis bourgeois mettent donc en vente leurs possibilités d'influence et se
145 laissent très volontiers acheter par les millions des dirigeant-e-s de l'économie.

L'opacité du financement des partis, des comités de campagne ou des hommes et des
femmes politiques individuellement fait de la politique un champ d'action réservé à une petit
élite économique. De plus, la formation libre de l'opinion est toujours plus souvent sapée
par des mélanges entre économie et politique.

150 Ce sont principalement des gens bien, voire très bien formés qui sont actifs en politique en
Suisse. Un exécutif cantonal ou le parlement fédéral signifient certes des indemnités assez
importantes. La plupart des personnes actives en politiques n'arrive cependant jamais à ce
niveau, et donne son temps bénévolement. Les indemnités très basses aux niveaux

155 communal et cantonal ont pour conséquence que toutes et tous ne peuvent pas se permettre une participation politique.
Pour rendre la politique plus indépendante, les partis devraient être financés publiquement par des sommes dépendant du nombre de mandats occupés.

160 Pour briser les liens trop étroits entre élites politiques et économiques, des lois doivent être adoptées de sorte que ces réseaux soient mis en lumière. Une obligation de publication pour les finances des partis, des comités de campagne mais aussi des politiciennes et politiciens individuellement est une condition pour la formation d'une opinion libre. En complément, il faut introduire une limite supérieure pour les dons aux partis et aux comités, afin d'éviter que la politique puisse être achetée. Les indemnités liées aux mandats doivent
165 tenir compte du temps que prend réellement la fonction et couvrir la perte de gain – et ceci à tous les niveaux, y compris communal et cantonal.

Un nouveau paysage politique

La structure territoriale actuelle de la Suisse et le mode de fonctionnement des deux conseils du Parlement sont désuets.

170 De plus en plus de décisions doivent être prises au-delà des frontières communales ou cantonales et les entités politiques sont trop petites pour répondre aux exigences auxquelles elles font face. Les problèmes politiques deviennent toujours plus complexes et dépassent les frontières communales, ce qui conduit à un pouvoir toujours plus étendu des exécutifs. Ceux-ci tendent également à externaliser certaines tâches liées à la mobilité, au traitement des déchets ou à la planification territoriale. Le contrôle politique n'a plus lien
175 qu'à travers les exécutifs, ce qui limite la participation parlementaire et directe. Pour dépasser ce problème, les espaces électoraux doivent être définis de façon flexible. Ceci signifie que certains votes ne doivent pas avoir lieu seulement dans l'une ou l'autre commune, mais dans l'ensemble d'un territoire touché par une décision, qui peut
180 comprendre plusieurs communes ou plusieurs cantons. De nouvelles frontières cantonales aideraient également à désamorcer le problème : leur nombre devrait être réduit à onze. Dans le même temps, il s'agirait de faire en sorte que les villes et leurs zones d'agglomération respectives fassent partie d'un seul et même canton à chaque fois.

185 La fonction de la majorité des cantons et du Conseil des Etats comme garantie de l'équilibre entre cantons protestants et catholiques et entre les régions linguistiques a cédé la place à une situation favorisant de façon indue les cantons ruraux. Lors d'un vote nécessitant la majorité des cantons, la voix d'un-e citoyen-ne d'Appenzell-Rhodes-Intérieures vaut 41 fois plus que celle d'un-e citoyen-ne de Zurich, ce qui contredit
190 clairement le principe « une personne, une voix ». La majorité des cantons doit donc être abolie.

Une petite chambre, comme l'est le Conseil des États aujourd'hui, a en principe un sens. Les différents objets sont discutés chaque fois à deux reprises et différents points de vue sont mis en lumière. Par le processus de conciliation, on assure que la décision prise par les
195 deux chambres est défendable plus loin. Les deux chambres se contrôlent mutuellement et ont le même poids politique (« checks and balances »). La petite chambre doit être composée autrement qu'actuellement. La grossière sur-représentation des petits cantons et de leurs électeurs au Conseil des États doit être éliminée pour revenir au principe démocratique « une personne, une voix ». Le Conseil des États doit donc être élu, comme le
200 Conseil national, à la proportionnelle. La règle selon laquelle chaque canton doit avoir au moins un représentant est aussi valable. Ainsi les petits cantons seraient toujours représentés, en réduisant fortement le déséquilibre de représentation actuel.

205 Un système bicaméral a cependant un sens pour un meilleur traitement des affaires politiques et une représentation de toutes les parties du pays. Les onze cantons doivent donc avoir une taille comparable et disposer chacun de 4 sièges au Conseil des Etats, afin que chacune aie la même valeur.

210 La création d'une institution juridique permettant de vérifier avant la récolte de signatures l'applicabilité et la conformité au droit international d'une initiative populaire doit assurer que les partis modifient les textes de façon appropriée avant même le lancement. Ceci évite le dépôt d'initiatives contraires au droit internationale et donc inapplicables.

215 Jusqu'à présent, la Suisse n'a pas de cour constitutionnelle. Les droits fondamentaux des individus face à l'Etat ne sont donc pas garantis. Un tribunal constitutionnel fédéral doit être créé pour permettre des plaintes contre le non respect des droits fondamentaux, ainsi que des procédures visant à mettre en œuvre d'autres droits garantis constitutionnellement. Ceci éviterait que des articles de la Constitution comme le congé-maternité soient mis en application 59 ans après leur inscription. Bei lediglich kommerziellen Grundrechten wie der Wirtschaftsfreiheit und Eigentumsrechten an Produktionsmitteln ist eine Einschränkung durch ein Verfassungsgericht jedoch nicht gerechtfertigt.

220 Le Conseil fédéral peut suspendre la démocratie en recourant au droit d'urgence afin d'imposer ses intérêts. Ce droit d'urgence, qui s'est par exemple appliqué lors de la signature d'accords avec les Etats-Unis ou pour le sauvetage d'UBS, doit être supprimé. Le
225 Parlement est responsable pour les situations d'urgence.

De la démocratie dans l'économie

Pour un nouveau système économique – pour une démocratie participative

230 Les néo-libéraux veulent faire croire aux Hommes, que l'économie sous une forme
capitaliste est inévitable, que celle-ci est, en conséquence, valable de manière générale et
qu'il ne peut y avoir d'alternative. Ainsi, de nombreuses suppositions de base de la logique
capitaliste ne sont pas remises en question : 1. On comprend la notion d'économie comme
l'acte lors duquel de l'argent change de possesseur ; 2. L'économie se situe en deçà de la
235 compréhension humaine, c'est pourquoi elle doit être livrée à elle-même ; 3. L'être humain
est un être de raison, qui maximise son profit, qui n'agit que dans son propre intérêt, ce qui
se révèle ensuite profitable à tous ; 4. La croissance est obligatoire et est une bonne chose.
Ces présuppositions rendent difficile la conception même d'autres formes d'économie –
une économie qui ne soit pas basée sur la maximisation des profits et la croissance, mais
qui place les besoins des Hommes au centre.

240 Au contraire, le système économique capitaliste n'offre des bénéfices qu'à quelques rares
privilegiés. De cette manière, la puissance économique et la possibilité d'influencer les
décisions se regroupent dans les mains d'une petite minorité, pendant que la majorité en
est exclue. Cette injustice est conditionnel au système mis en place, car celui-ci se voue à
245 garantir les intérêts des possesseurs.

Ainsi, il n'existe, pour les personnes dépendant d'un salaire, à peu de choses près, aucune
possibilité de participer aux décisions. Il n'y a pas de comité d'entreprise ni de structure
comparable, qui serait garantie par l'Etat, et qui leur accorderait quelque influence sur la
manière dont les biens sont produits dans notre société. Actuellement, il y a uniquement
250 deux possibilités de participer à l'organisation de l'économie : soit par le fait d'avoir, dans
sa propriété, des moyens de production au sens large tels que sol ou machines
industrielles, soit par le fait de posséder du capital, qui pourrait p.ex. être utilisé pour l'achat
d'actions. La propriété achète le droit de participer à la vie économique.

255 De surcroît, les élites économiques ont réussi à expulser la politique hors de l'économie.
Aujourd'hui règne la conception selon laquelle les besoins du monde économique doivent
primer les délibérations démocratiques. L'influence qu'ont les propriétaires avec leurs
entreprises sur la politique est énorme. L'extrême opacité qui règne dans la politique suisse
a permis aux profiteuses et profiteurs de faire des politiciens bourgeois leurs acolytes pour
les aider à accomplir leurs intérêts.

260 La situation s'est encore aggravée dans les dernières années. En effet, le partenariat social
s'est érodé et la paix sociale a été dénoncée unilatéralement par les bourgeois. Cette
situation se résume à l'essentiel avec cette citation du multimilliardaire Warren Buffet : « La
guerre des classes règne, c'est vrai, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène la
guerre. Et nous la gagnons ». Cette guerre des classes menée depuis le haut se retrouve
265 dans de nombreux domaines. Par exemple, les élites économiques et leurs amis politiques
ont essayé, avec succès, d'affaiblir les institutions sociales, d'entreprendre des
licenciements massifs malgré les bénéfices qu'avaient faits les entreprises et de détériorer
les conditions de travail.

270 Mais nous, nous le savons : l'économie capitaliste n'est ni inévitable, ni inscrite dans la
pierre à jamais. C'est à nous qu'il revient de désarmer la logique capitaliste et de lui
opposer une alternative – une économie basée sur la démocratie participative, qui refuse la
croissance économique sans limites et qui s'oriente en fonction des Hommes. Tous doivent
pouvoir prendre part aux décisions quotidiennes concernant la forme de notre gestion.

Démocratique quant au partage des ressources

Le contenu de chaque forme d'économie est l'échange de biens. À ce sujet, les ressources
matérielles jouent un rôle central. On ne peut produire une chaise, sans avoir de bois et
d'outils pour cela. Aujourd'hui, ces ressources ne sont pas accessibles à tous, mais sont,

280 au contraire, dans les mains de quelques-uns, qui en font ainsi du profit. Un contrôle ainsi qu'une répartition démocratique manquent complètement.

285 Les privatisations galopantes ont eu en plus pour conséquence que l'Etat ne pouvait plus taxer et contrôler la répartition et l'accès aux ressources, mais que celles-ci se sont retrouvés aux mains de quelques privés, dont le but est évidemment lucratif. Le résultat de ces relations de pouvoir est que seul celui qui peut se le payer a vraiment accès aux biens vitaux. Ainsi, aujourd'hui, sources d'eau potable, courant électrique, réseaux ferroviaires, de même que le sol, sont privatisés, soutirés à tout contrôle démocratique et utilisés à des fins de spéculation.

290 Une alternative à l'actuelle répartition des ressources serait que les ressources matérielles appartiennent à l'Etat démocratique, de manière à ce que tous puissent décider de la façon de procéder avec elles. Une autre possibilité consisterait en une forme de coopérative, au sein de laquelle tous les membres auraient accès aux ressources et pourraient participer aux décisions quant à leur utilisation. Nous revendiquons une voie à mi-chemin entre les organisations étatiques et coopératives. Pour certains biens, il serait sensé que l'Etat démocratique puisse décider de leur application. Ceci concerne principalement les biens élémentaires, tels que l'eau et l'air, mais aussi des biens rares, ayant une importance prépondérante pour l'ensemble de la population, comme le sel ou les médicaments. Les autres biens doivent être gérés par une coopérative, toutefois placée sous contrôle démocratique. De cette manière, il devrait être p.ex. possible qu'une coopérative décide démocratiquement de l'emploi de son sol, les règles et les conditions générales quant à son attribution ou son utilisation étant cependant établies par l'Etat.

De la démocratie au travail!

305 La démocratisation de l'économie devient aussi absolument nécessaire sur le lieu de travail, où les conditions de travail précaires sont souvent la règle. La situation financière de la majorité des personnes dépend directement du salaire. Celui-ci se trouve aujourd'hui sous une forte pression. Depuis des décennies, les salaires stagnent alors que la productivité a fortement augmenté. Le temps de travail est augmenté, l'âge de la retraite élevé et le dumping salarial persiste. En deux mots, la majorité des gens n'est pas payée correctement et est "dupée" par la part de salaire qu'elle perçoit. D'un autre côté, les bénéficiaires des entreprises et du capital ont massivement augmenté depuis les années 80.

315 Dans une économie démocratique participative, les gens peuvent prendre part aux processus économiques qui les concernent. C'est ainsi que dans une entreprise le droit de codécision doit être accordé à toutes et tous, car les décisions qui concernent la production doivent absolument être prises avec la base de cette production : les travailleuses et travailleurs. Ils décident comment seront gérés et alloués les moyens de production.

320 Le principe "une personne, une voix" représente notre contre-modèle à la forme d'organisation d'une Société Anonyme, qui accorde le plus de poids à ceux qui possèdent le plus. Il y a déjà aujourd'hui des coopératives, dans lesquelles la plus-value générée est partagée entre tous. Dans beaucoup d'autres, surtout dans les grandes coopératives comme Migros et Coop, ceux qui effectuent la plus grande part du travail ne sont intégrés qu'à des petites parties des processus de décision.

325 Il y a donc besoin d'une définition protégée par l'Etat de la coopérative, comme une forme d'entreprise dans laquelle tous possèdent au même titre l'entreprise. Cette forme doit dans le futur être encouragée par l'Etat. Nous nous battons de plus pour des régulations légales, comme le veulent par exemple l'initiative 1:12 ou l'initiative pour un salaire minimum. Ceci afin de garantir aux travailleuses et travailleurs un salaire correct dans la structure existante du travail.

330 Pour une économie démocratique fonctionnelle il est nécessaire que tous les acteurs puissent participer aux prises de décision. Cela veut dire que les employé-e-s et les consommateurs doivent avoir droit à la parole.

Redistribution : parce que le bien-être nous appartient à tous!

335 Avec le travail que nous effectuons tous les jours, beaucoup de bénéfice est réalisé. Mais seule une petite partie de ce bénéfice termine dans les poches des travailleurs. A travers une haute taxe sur la valeur ajoutée et une forte charge fiscale sur le revenu, il ne reste pour beaucoup de travailleurs plus grand chose dans le portemonnaie à la fin du mois. Aujourd'hui, une redistribution massive se fait de bas en haut. Le pourcent le plus riche de l'humanité possède autant que les 99% restants. Certes, certains instruments existent, comme l'impôt progressif et l'impôt sur la fortune, et devraient atténuer ces effets. Ils ont cependant une emprise beaucoup trop faible, surtout parce qu'ils sont constamment affaiblis par les bourgeois : la progressivité de l'impôt et les impôts sur la fortune baissent, de même que les impôts sur les successions et les entreprises. Aujourd'hui, il n'y a presque plus rien qui s'oppose à l'enrichissement des super-riches.

340

345 Nous devons, avec une forte imposition des hauts revenus et de la fortune, redistribuer l'argent à la population. Avec l'introduction d'un impôt national sur les successions et d'un impôt sur les transactions, l'argent retournerait dans le circuit de l'économie réelle et serait retiré des marchés financiers. Les réductions massives d'impôts accordées ces dernières années aux entreprises doivent également être annulées.

350 Il y a aussi besoin de moyens qui ne rendent pas possible la redistribution du bas vers le haut. Les coopératives sont pour cela le meilleur exemple : la plus value dégagée revient directement à ceux qui l'ont produite. Un autre moyen doit être l'abolition des sociétés anonymes., car elles permettent aux riches de jouer au poker à la bourse sans travailler eux-mêmes. Ils produisent avec cela de la plus-value qui en réalité n'existe pas, mais un crash boursier peut détruire des milliers d'emplois. La redistribution vers le bas ainsi que l'empêchement de la redistribution de bas en haut ouvrent la voie à un système économique plus équitable et démocratique.

355

DEMOCRATIE DANS LA SOCIETE

360 La société d'aujourd'hui a une tendance à retirer les domaines publics ou formation
d'opinions du contrôle démocratique – ou d'en faire un privilège pour les riches. Des efforts
pour l'autodétermination ou l'égalité sont abolis par ceux qui profitent des astreintes
365 antidémocratiques de notre société. Les aspects listés ici sont l'objet de cette perte de
démocratie dans la société, qui est un processus divisant la société dans une petite, riche et
puissante classe-supérieure et une grande majorité relativement sans pouvoir.

Une vie autodéterminée : les mêmes droits pour toutes et tous !

Nous sommes encore loin d'une égalité des droits pour tous les Hommes.
L'autodétermination est encore refusée à beaucoup de personnes, qui sont pénalisées ou
370 exclues. Les femmes gagnent encore 25% de moins, les personnes avec un nom étranger
rencontrent plus de difficultés pour trouver un emploi et les couples homosexuels ne
peuvent adopter d'enfants.

L'égalité des droits est une partie de la démocratie et une condition pour la justice sociale.
375 Seulement si toutes les personnes sont reconnues indépendamment de l'origine sociale et
nationale, du sexe et de l'orientation sexuelle, une vie autodéterminée, libre de contraintes
et de normes est possible.

L'espace public – Notre espace !

L'espace public appartient à nous tous et doit être accessible à tout le monde. Puisque les
380 besoins d'exploitation de différentes personnes se touchent ici, des conflits d'utilisation se
constituent. Ce n'est pas possible de laisser avoir lieu un marché de quartier ainsi qu'un
concert de masse au même endroit ; idem on ne peut pas avoir un champ de foire sur la
même prairie que le jour de jeux des petits enfants. Ces jours-là ces conflits sont souvent
385 résolus par des cogitations commerciales. Ce qui donne un avantage au profit sur des
activités non-profitables. L'entreprise Corris peut s'acheter le droit de récolter des
signatures partout, mais d'autres récolteurs sont éconduits. Chaque graffiti est dérangeant,
un fleuve de publicités est complètement acceptable. La consommation d'alcool sur la rue
est interdite à beaucoup d'endroit, mais il y a des tas de café de rue qui utilisent l'espace
public. Ainsi l'espace public est subordonné de plus en plus au profit. On peut observer
390 deux tendances : Premièrement, l'effort du côté bourgeois d'éloigner les personnes non-
voulues, comme les jeunes ou les musiciens de rue, des espaces publics. Deuxièmement,
l'utilisation des espaces publics pour la participation politique ainsi que l'expression
d'opinion est de plus en plus réglementé. En effet, tous ceux qui ne peuvent pas se payer
une autorisation sont expulsés d'une partie très importante de l'expression d'opinion libre.

395 Des conflits d'utilisation seront toujours existants. Mais ils doivent être résolus dans les
intérêts de l'humain, et pas dans ceux de l'argent. L'espace public doit redevenir disponible
pour tout le monde et pas seulement pour ceux qui peuvent le payer. Nous demandons un
espace public, qui rende justice aux intérêts de la population et qui puisse être utilisé, de
400 même part et un a côté de l'autre, par tout-le-monde. L'expulsion des jeunes ou des
personnes non-voulues ainsi que des interdictions inutiles et défavorisant la liberté ne sont
pas justifiables. L'utilisation de l'espace public pour la formation d'opinion libre est
élémentaire pour la démocratie. Au lieu de l'autorisation obligatoire, souvent assez chère,
405 une nouvelle forme d'autorisation, gratuite et non-complicquée, doit être introduit pour des
utilisations politiques. Chacune et chacun doit avoir l'accès à une autorisation, tant qu'il y a
assez de place disponible. Le seul devoir de la police est de résoudre les différents conflits
d'utilisation.

410 De plus, nous demandons une meilleure participation à l'organisation de l'espace. Ils est
vrai que des droits de participation et d'audition existent, surtout pour des associations et

des organisations, mais la plupart des gens ne les connaissent pas. Si on veut laisser plus de personnes participer à l'organisation de l'espace public, plus d'informations auprès de la majorité de la population sont nécessaires.

Emancipation et démocratie dans la formation!

415 Dans tous les systèmes démocratiques la formation joue un rôle spécial, puisqu'elle est une prémisses pour comprendre les relations existantes et pour participer aux processus sociaux et démocratiques. Elle est aussi essentielle pour l'émancipation de la société et doit ainsi être libre des intérêts économiques, des visions du monde religieux et des idéologies anti-démocratiques. L'égalité des chances et l'émancipation dans la formation sont les conditions pour une société d'humains égaux. Tous les enfants ne commencent pas leurs études avec le même fond et les mêmes besoins. Il n'est donc pas justifiées de demander les mêmes performances scolaire et financières à tout le monde. Au contraire : Chacune et chacun doit, nonobstant de ces conditions préalables au niveau matériel, financier ou autre, avoir les mêmes accès et droit à une formation suffisante et doit être supporté dans ces envies et dons individuels. Le but d'une formation est d'offrir à chaque humain une formation émancipatoire. Les écoles à plein temps, l'aide à la petite enfance, les hautes-écoles et la formation continu jouent des rôles importants dans ce domaine. La formation est une affaire d'état et doit donc être gratuite.

Renforcer les écoles publiques !

430 La tendance qui consiste à envoyer ses enfants dans une école privée plutôt que public augmente de plus en plus, spécialement dans les milieux favorisés. Surtout dans un temps où la classe supérieure et inférieure se disloquent de plus en plus, des écoles privées chères se forment d'avantage, pour isoler les enfants de la classe supérieure du reste de la société et les privilégier avec une meilleure formation. Les écoles privées ont une ample liberté de conception et doivent seulement suivre les plans d'études. En plus elles sont souvent marquées culturellement ou religieusement. Le résultat de cette privatisation est une injustice massive dans la formation ainsi qu'une dévalorisation injustifiable de l'école publique.

440 Les écoles publiques, légitimées démocratiquement, doivent être de nouveau renforcées et les écoles privées abolies. Les écoles publiques sont – en dehors de la famille – un facteur d'intégration social central et forme la base pour la cohérence ainsi que l'intégration sociale. La participation démocratique joue également un rôle important dans les écoles. Les votants ont la possibilité de participer démocratiquement aux écoles publiques, un élément qui manque chez les écoles privées.

450 La séparation de l'État et la religion est une évidence pour un État de droit démocratique. Cela signifie aussi que la religion n'a rien à faire dans les écoles – ni publiques, ni privées – puisqu'elle influence la formation d'opinion libre. Les cours de religion doivent être remplacées par des cours d'éthique. Ceux-ci abordent les religions et les différentes conceptions du monde d'une manière critique.

Formation politique et participation!

455 C'est entre autre devoir des institutions formatrices de motiver et de rendre aptes les élèves à un engagement dans la société démocratique. Dans ce domaine, le système de formation suisse actuel ne va pas assez loin.

460 Une compréhension basique de la démocratie et de la politique doit être apprise tôt. D'une part la formation politique doit occuper une place beaucoup plus importante dans le cursus de formation. Ceci à tous les niveaux (école primaire, secondaire, collège, école professionnelle) et selon les niveaux d'âge soit en tant que branche à part entière, ou alors comme objectif d'une branche du niveau en question. D'autre part la participation des apprenants sur tous les niveaux des écoles doit être développée d'une manière importante.

Des structures comme les conseils d'élèves et la participation active à l'organisation de l'école sont des instruments idéals pour apprendre la démocratie d'une manière pratique.

Egalité des chances dans le système de formation dual

465 Aussi dans le système de formation professionnelle il y a un manque de possibilités de participation. Les apprentis sont souvent exclus des CCT et ont peu de possibilités de s'impliquer. Etant donné que l'égalité des chances est indispensable pour la démocratie, le système de formation dual doit être accessible à toutes et tous.

Pas de financement privé de la formation!

470 La formation devient de plus en plus économiste et privatisée, même en étant, dans la théorie, un bien public. Il est très problématique que les chaires ne soient pas simplement financées par l'économie privée, mais que les instituts et les sociétés essaient d'influencer directement ce qui est enseigné. Du coup ce n'est plus la politique qui décide quels domaines d'apprentissage sont importants pour la société, mais le pouvoir de l'argent.

475 D'ailleurs, la formation et la recherche indépendants sont un prérequis pour une démocratie ainsi qu'une émancipation sociale individuelle. Le financement est donc ni une aumône généreuse ni l'affaire de l'industrie privée, mais est une affaire essentielle de la société et donc un devoir de l'état démocratique.

Dépasser les structures élitistes!

480 Les clubs d'élites comme le Rotary-Club, la conférence Bilderberg et – en tant que cas d'école – le World Economic Forum (WEF) sont exemplaires de l'isolation de l'élite de la majorité de la population. Chaque année des milliers de chefs d'entreprise, des chefs d'États, des scientifiques, des acteurs culturels de « haut rang » ainsi que des travailleurs des médias sélectionnés se rendent au WEF. Ils se mettent tous ensemble, excluent le reste

485 du monde, pour discuter de l'état du monde et pour se concerter.

Atteindre des décisions importantes ensemble!

La concentration de pouvoir économique et politique ainsi que leur exclusivité est d'autant plus problématique pour des organisations comme le WEF. De tels clubs ne reçoivent que ceux qui sont recommandés par les bons cercles, ceux qui obtiennent leur entrée par appartenance familiale ou ceux qui l'achètent. Ceci conteste le fond d'une démocratie et est très critiquable, puisque ces cercles de pouvoir prennent des décisions qui touchent la majorité de l'humanité en exclusion du publique.

490

Le fait que les questions sociétales soient discutées en publique et que les décisions prises le soient dans des structures élues démocratiquement fait partie de la démocratie. Les propriétés et les droits des collectivités bourgeoises ou citoyennes doivent être transférées aux communes politiques par des fusions et sont soumises au droit démocratique des habitants de la commune en question.

495

Pas de structures parallèles privées!

500 Les écoles privées couteuses, les compartiments fermés des hôpitaux ou les clubs de sport auxquels on a accès que si l'on a les bonnes relations ou un porte-monnaie suffisamment plein sont anti-démocratiques. Ils encouragent l'isolation d'une minorité et excluent la majorité de la population.

Au lieu des privilèges pour quelques 'uns, la qualité des instituts publiques doit être améliorée pour tous. Des telles structures parallèles privées doivent être abolies !

505

Conclusion

La démocratie radicale a pour objectif un changement profond des rapports de pouvoir existants. La démocratie permet aux hommes et aux femmes de se libérer des contraintes qui pèsent sur eux et de mettre en œuvre leurs idées par des moyens démocratiques. Nous nous battons pour une société qui ne se base pas sur l'inégalité, l'oppression et la responsabilité individuelle, mais sur la justice, la liberté et la solidarité.

510